

## ■ DOMMAGES NATURELS

# La foudre frappe souvent, mais les dégâts sont généralement mineurs

## ► Si l'incendie fulgurant d'une grange à Courcelon

il y a dix jours a suscité une vive émotion, il convient de rappeler que la foudre ne provoque que très rarement de tels dégâts.

## ► L'ECA Jura indique ainsi qu'avant le sinistre de la semaine passée,

seuls trois coups de foudre directs ont provoqué pour plus de 20 000 fr. de dégâts à des bâtiments sur les dix dernières années.

Des dizaines de millions de volts, une température allant jusqu'à 30 000 degrés (5 fois plus qu'à la surface du soleil): les chiffres caractérisant la foudre donnent le tournis. Mais la puissance du phénomène et l'émoi suscité par l'incendie d'une grange dans le centre de Courcelon, il y a dix jours, ne doivent pas masquer l'essentiel: si les sinistres liés à la foudre sont nombreux, la très large majorité d'entre eux sont mineurs.

## Un bâtiment sur vingt a un paratonnerre

À tel point que le sinistre de la semaine passée à Courcelon est le plus important causé par un coup de foudre direct sur les dix dernières années. Dans la dernière décennie, l'établissement cantonal d'assurance



Coup de foudre photographié sur les hauts de Saignelégier par Lætitia Gibaud le 5 juin 2015.

immobilière et de prévention (ECA Jura) a recensé chaque année entre 49 et 170 sinistres dus à la foudre. Parmi ceux-ci, seuls trois ont causé des dommages pour plus de 20 000 fr.

La foudre provoque donc souvent des «petits» dégâts aux bâtiments, aux installations électriques notamment, mais n'est que très rarement la cause d'un incendie de grande ampleur.

Cela explique en grande partie pourquoi, à l'instar de la grange détruite à Courcelon récemment, de nombreux bâtiments présentant un risque

ne sont pas équipés d'un paratonnerre. Sur les 37 000 bâtiments que compte le canton, seuls 4,9 % sont équipés d'une installation anti-foudre. Un petit pourcentage que François-Xavier Boillat, directeur de l'ECA Jura, tient toutefois à relativiser.

«Les petits bâtiments sans classification particulière représentent plus de 23 % du parc immobilier jurassien», déclare-t-il. Car bien entendu, la hauteur, la forme, l'affectation ou les matériaux de construction influencent grandement la vulnérabilité

d'un bâtiment. «Évidemment, l'idéal serait d'avoir des paratonnerres partout, mais les coûts sont disproportionnés par rapport aux risques», analyse François-Xavier Boillat. Beaucoup de propriétaires estiment, et c'est compréhensible, qu'investir plusieurs milliers voire dizaines de milliers de francs pour installer un paratonnerre ne vaut pas la peine, compte tenu de la faiblesse des risques. Il faut dire qu'un paratonnerre doit toujours s'accompagner d'un système de mise à terre efficace et adapté au bâtiment, et que

ce dernier a un certain coût, surtout s'il n'est pas intégré au bâtiment dès sa construction.

## Subvention allant jusqu'à 35 %

François-Xavier Boillat rappelle que, s'il n'existe aucune obligation d'équiper un bâtiment existant, la pose d'un paratonnerre est en revanche obligatoire lors de la construction de nouveaux bâtiments volumineux, ou dont l'affectation présente des risques. Dans ce cas, le propriétaire est informé par courrier, et l'ECA Jura va tester l'efficacité de

l'installation une fois le bâtiment terminé. De plus, pour ceux qui souhaiteraient équiper un bâtiment existant d'un paratonnerre, il est possible de toucher des subventions, allant jusqu'à 35% du coût des travaux dans le cas d'un bâtiment agricole.

Mais comme toujours en matière de sécurité, il faut accepter que le risque zéro n'existe pas. Et que la foudre, phénomène naturel imprévisible par excellence, puisse, en de très rares occasions, causer des dégâts impressionnants.

QUENTIN JEANNERAT

## La douleur est passée à Courcelon

► Pour Marcel Énard, propriétaire de la grange entièrement rongée par les flammes voilà deux semaines, à Courcelon, la douleur est passée. Le fermier a désormais les yeux rivés vers l'avenir: «Dans ma tête, les contours du nouveau bâtiment sont déjà dessinés», lâche-t-il. Mais voilà, dans la réalité tout n'est pas aussi clair: «On est dans le flou total, tant dans les possibilités financières dont on disposera, qu'au niveau du temps que prendra la reconstruction.»

► L'inconnue autour de la durée de l'hébergement de sa quarantaine de vaches laitières chez Claudius Mangold, à Delémont, est une grande source de tracas pour le paysan, qui confirme que l'incendie a été causé par la foudre: «Mes bêtes se trouvent à 2 kilomètres. Il y a l'inconfort dû aux nombreuses allées et venues tout au long de la journée. Il peut également y avoir une naissance en pleine nuit, pour laquelle il faudra se déplacer. C'est un inconfort qui persistera tout l'hiver et peut-être durant une année.»

► L'éleveur souhaite que les murs fendus, ainsi que les poutres calcinées fassent place nette dans une dizaine de jours. L'humidité étant mauvaise pour ses machines agricoles qui traînent par-ci par-là, le fermier espère qu'un simple rural avec quatre murs et un toit sera érigé avant Nouvel An pour qu'il puisse au moins y mettre ses engins à l'abri. HD